

WILAYA D'EL-BAYADH
DAIARA DE CHELLALA
COMMUNE DE MEHARA
NIF: 41800200003203501018

Avis d'attribution provisoire du marché

Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation de marchés publics et des délégations de service public, et au la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire communale de Mehara informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n° 06/2026 publié en date du 25/03/2026 dans les quotidiens " **الجمهورية** " et dans les quotidiens " **Le Jeune Indépendant** " en date du 25/03/2026, et dans BOMOP et presse électronique sous le titre : **Rénovation du réseau d'assainissement et construction des regards à travers les quartiers de Mehara et rénovation et extension réseau d'assainissement et rejet final à Ben hadjem.** en deux lots attribué provisoirement à l'entreprises indiquée ci-après :

N°	Objet de l'opération	Entreprise	Montant en TTC (DA)	Délai de réalisation	Observation
Lot 01	Rénovation du réseau d'assainissement et construction des regards à travers les quartiers de Mehara	Adil Ben Mebarek Entreprise des grands travaux publics et hydraulique – El-bayadh	10.081.085.00	60 jours	Offre moins disant
		NIF : 18432070070613003200			
Lot 02	Rénovation et extension réseau d'assainissement et rejet final à Ben hadjem	Hammadi Bahous Entreprise des grands travaux publics et hydraulique – El-bayadh	11.794.923.00	90 jours	Offre moins disant
		NIF : 17432010133319603200			

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation du marchés publics et des délégations de service public, et l'article 56 du la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public, les recours éventuels, peuvent être introduits auprès de la commission communale des marchés publics, dans un délai de 10 jours à compter de la 1ere parution de présent avis aux quotidiens nationaux et BOMOP, la presse électronique

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières sont invités à se rapprocher de la commune de mehara(Bureau du marchés) dans un délai de trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de présent avis.

Fait à Méhara, le :

Le Président de l'A P C